

FESTIVALES MARINGEONNES

Concours photos

Mettre en scène une VACHE suivant votre catégorie, (voir ci-dessous) dans un endroit reconnaissable du village de Maringes pour une photo insolite !

Possibilité de prendre en photo une vraie vache, en proximité du village et que celui-ci apparaisse !



Voici quelques informations pour que votre photo soit prise en compte pour le concours :

Trois catégories : Enfants de 6 à 11 ans, Ados de 12 à 18 ans, Adultes, + de 18 ans.

Pour les 3 catégories :

Mettre en valeur le village à travers le personnage d'une vache : un jouet, une vraie, en papier, en plastic, en carton, selon votre imagination...à vous de nous étonner ! La photo doit être prise en extérieur, sur la commune de Maringes, pas de selfie, ni visage ou silhouette, à part celle de la VACHE.

FESTIVALES MARINGEONNES

Règlement concours photos

Mettre en scène une VACHE suivant votre catégorie, (Voir ci-dessous) dans un endroit reconnaissable du village de Maringes pour une photo insolite !

Possibilité de prendre en photo une vraie vache mais en proximité de village.
Alors voici quelques informations pour que votre photo soit prise en compte pour le concours :

La photo doit être faite **en extérieur et en dehors des jardins privés** (c'est-à-dire pas chez vous), **sur la commune de Maringes dans un lieu reconnaissable, pas de selfie, ni visage ou silhouette, à part celle de la VACHE.**

Catégorie Enfants : De 6 à 11 ans

Catégories Ados : De 12 à 18 ans

Catégories Adultes : + de 18 ans

Pour les 3 catégories : mettre en valeur le village à travers le personnage d'une vache : un jouet, une vraie, en papier, en plastic, en carton, selon votre imagination....à vous de nous étonner !

Nous comptons sur votre bienveillance et votre prudence pour la réalisation de vos photos.

Toutes photos tendancieuses ou à caractère déplacé ne seront pas retenue.

Toute participation au concours photos vaut acceptation du règlement.

1 photo par personne :

À envoyer de préférence par mail en format non compressé et haute qualité à l'adresse suivante : festivalesmaringeonnes@gmail.com (Précisez le nom du participant et la catégorie où vous concourez)

Ou à déposer à la mairie : Mettre votre nom du participant au dos de la photo et la catégorie où vous concourez.

Vous avez jusqu'au **30 juin 2022** pour réaliser et envoyer votre photo.

Les photos seront triées et rendues anonyme afin d'être exposé du **15 septembre au 28 octobre 2022**. Durant ce temps d'exposition, vous serez invités à choisir votre photo préférée dans chaque catégorie.